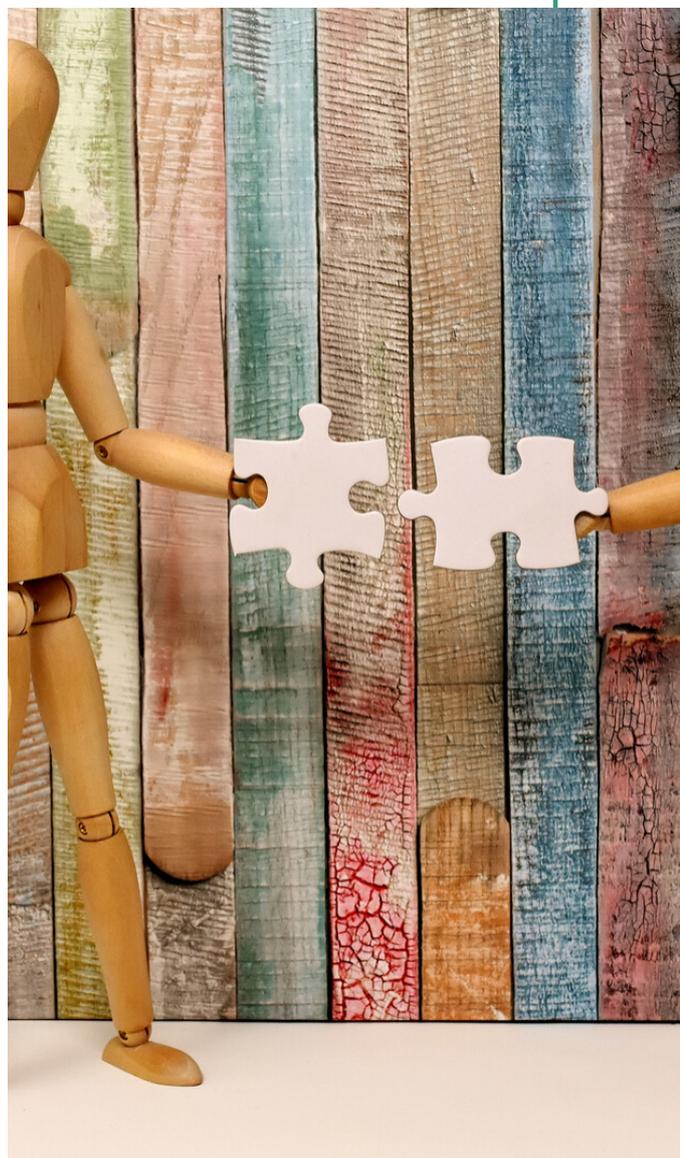


2019

RAPPORT D'ACTIVITES

Conseil de
développement
Redon
Agglomération



EDITO DU PRESIDENT



Les actions réalisées en 2019 par le Conseil de développement de Redon Agglomération montrent le dynamisme des habitants et acteurs, engagés au sein de notre instance de démocratie participative sur le territoire.

La participation suppose un minimum de partenariat, de reconnaissance et une appartenance à une culture commune. C'est avec ces principes que le conseil construit les projets au sein de ses groupes de travail.

La mise en oeuvre de la participation citoyenne auprès des collectivités est le fil conducteur du développement de nos partenariats mutuels.

L'envie d'agir ce conjugue toujours avec le pouvoir d'agir.

Reconnaître cette qualité en impliquant les habitants le plus en amont possible des concertations et projets favorise la réussite des politiques publiques et une culture de l'engagement.

L'engagement participatif, c'est l'énergie du Conseil de développement. et il est essentiel pour œuvrer au bien commun et cultiver le vivre ensemble.

Le Conseil de développement en s'attachant à prendre part aux débats, à rendre visible des préoccupations, donne à voir les solutions possibles pour améliorer les modes d'action publique.

Le conseil peut devenir cet espace commun dans lequel tout à chacun habitants, acteurs économiques, associatifs apportent des envies et projets, en toute transparence, pour ensemble construire un territoire dont nos enfants seront fiers.

Toute l'équipe du conseil est là pour vous accueillir.

LES TRANSITIONS AU COEUR DES ACTIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

LES CHIFFRES CLES 2019

Date de création

2002

Nombre de bénévoles

80

Budget annuel

42 000 €

Temps salarié

0.5 ETP

Stagiaire

2 mois

Temps bénévoles

1 000 heures

Face à l'urgence climatique annoncée et argumentée par le GIEC, il nous faut, à l'échelle de moins de 25 ans (une génération), réduire considérablement nos consommations d'énergie (de près de 50 %) et produire notre énergie autrement (à partir uniquement de sources renouvelables). Nos modes de vie sont donc directement interrogés. Qu'il s'agisse de mobilité, d'habitat, d'alimentation, de nos achats en général... nos modes de production et de consommation sont donc structurellement à revisiter, à faire évoluer. Avec cette temporalité et ces niveaux de transformation, les collectivités et l'Etat ne pourront pas faire seuls. La question est donc celle de la mobilisation de la société civile (entreprises, agriculteurs, habitants-association) pour « porter » des projets de transition en réponse à ces enjeux.

Les actions portées par le Conseil de développement tendent à répondre à ces besoins urgents, face à des enjeux de demain.

LES TRANSITIONS ENERGETIQUES ET SOCIETALES

Le 28 novembre 2019, le Conseil de développement a organisé un temps fort intitulé 'Comment agir en faveur des transitions énergétiques et sociétales ?' en présence d'acteurs du territoire et de Samuel Aubin, sociologue. Le territoire s'est engagé dans un programme d'action-recherche.

Le programme partenarial d'action-recherche Transition Énergétique & Sociétale a pour objectif :

- d'explorer les conditions d'émergence et de développement de projets de transition énergétique et sociétale, portés par des collectifs de la société civile ;
- d'aider à territorialiser les transitions énergétique et sociétale, à l'échelle d'intercommunalités ayant mis en place des politiques publiques ambitieuses ;
- de viser en final un changement d'échelle pour l'évolution des modes de vie

Le Conseil de développement souhaite s'impliquer fortement dans la dynamique de projet transitions, faire le lien avec les acteurs de la société civile et contribuer à l'émergence des projets de transitions.

Il a progressivement fait évoluer son rôle vers un rôle de facilitateur pour s'inscrire dans l'ère de la coopération avec le souhait de favoriser la montée en capacités d'implication de la société civile sur les enjeux de transition.



TRANSITIONS ALIMENTAIRES ET AGRICOLES

Agir en faveur des transitions alimentaires et agricoles est un enjeu majeur soulevé par le Conseil de développement depuis plusieurs années. L'habitant est au coeur des dynamiques de changement.

Le Conseil de développement a formalisé une vision plurielle de l'alimentation, intégratrice de valeurs et véritable service d'intérêt général du territoire.

Le Conseil de développement a travaillé en étroite collaboration avec Redon Agglomération dans le cadre du Programme Alimentaire de Territoire (PAT).

ZOOM SUR LES ACTIONS



Semaine de la nutrition

Le 04 octobre 2019, le Conseil de développement a associé l'école primaire "des colibris" de Bains-sur-Oust pour une rencontre entre une classe de CP et un producteur de fruits/légumes du territoire, Marco Félez. Cette action a été organisée en partenariat avec l'OFIS, avec l'angle "favoriser et sensibiliser le jeune public" à l'alimentation saine et durable, tout en pratiquant un activité physique.

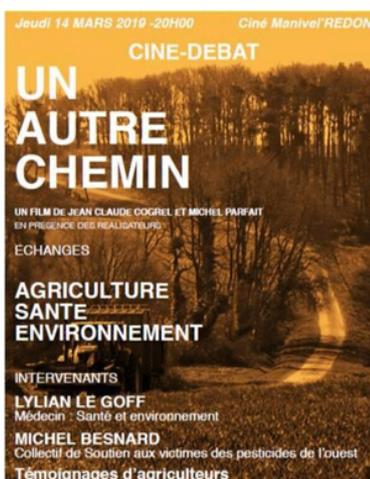
Semaine de la nutrition

Le 04 octobre 2019, le Conseil de développement a organisé une réunion d'information publique "comment réussir sa transition en agriculture biologique" à Bains-sur-Oust. Le témoignage de 4 agriculteurs du territoire et la présentation de la chambre d'agriculture 35 ont mobilisé 45 personnes désireuses d'approfondir leur connaissance sur les sujets agricoles et alimentaires.



TRANSITIONS ALIMENTAIRES ET AGRICOLES

ZOOM SUR LES ACTIONS



Ciné-débat "un autre chemin"

Le 14 mars 2019, le Conseil de développement a organisé une projection du documentaire de JC. Cogrel et M.Parfait "un autre chemin" à Manivel. Le témoignage fort d'un agriculteur touché par la maladie a suscité l'attention du public. L'intervention du docteur Le Goff a permis d'apporter quelques éléments sur les conséquences de l'utilisation des pesticides sur la santé.

Carte des producteurs locaux.

Le Conseil de développement actualise et fait vivre la carte collaborative et le guide des producteurs locaux. Une mise à jour du guide est effectuée tous les 3 mois.



11 réunions du groupe de travail

Participation active à la gouvernance alimentaire de territoire

150 heures de bénévolat des membres du Conseil de développement



LA PRISE EN COMPTE DE LA QUALITE DE L'EAU

La qualité de l'eau continue de se dégrader en France. Face à ce constat, le Conseil de développement souhaite alerter élus et habitants sur les dangers représentés par la dégradation de la qualité de l'eau sur la santé.

En lien avec le Programme Alimentaire de Territoire (PAT), le groupe eau du Conseil de développement a mis en place des actions visant à interpeller l'opinion publique sur les dangers de la dégradation des eaux.

ZOOM SUR LES ACTIONS



Le 11 mai 2019, 44 habitants du Pays de Redon ont fait tester leur urine pour détecter le glyphosate. Tous ont vu leur urine contenir du glyphosate. Selon les participants, leur taux varie entre 3 et 24 fois la valeur maximale autorisée.

Cette campagne participe au travail qui est mener pour faire prendre conscience de la dangerosité des pesticides malgré leur pollution diffuse. L'exposition aux pesticides posent un problème de santé publique.



4 réunions du groupe de travail



**2ème session d'analyse organisée
en partenariat avec la Mutuelle des Pays de Vilaine**



80 heures bénévoles

LA RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

Collectif des Incroyables Comestibles



Les incroyables comestibles sont un mouvement citoyen d'agriculture urbaine participative venu d'Angleterre. Ils invitent les habitants à planter des légumes en ville partout et à se réapproprier les espaces publics par le jardinage et la valorisation des cultures locales.

Nés en 2014, sous l'impulsion du Conseil de développement, les incroyables comestibles sont très actifs à Redon. Les actions des incroyables comestibles s'organisent dans le cadre des missions du Conseil de développement.

ZOOM SUR LES ACTIONS

Semaine de la nutrition - 05 octobre 2019

Les incroyables comestibles ont participé à la semaine de la nutrition 2019, en préparant des temps d'animation autour des fruits et légumes.

L'atelier de la récup' - le 21 septembre 2019

Les incroyables comestibles ont tenu un stand lié au jardin



La Bogue d'Or - 26 et 27 octobre 2019

Présence des Incroyables Comestibles dans nous l'espace du village des transmissions. L'occasion pour le collectif d'échanger autour de la fabrication de jus de légumes.

LA RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

Collectif des Incroyables Comestibles



Budget participatif - Ville de Redon

Les incroyables comestibles seront partie prenante de l'animation du verger implanté autour de la piscine et qui a remporté le 1er prix de l'appel à participation pour le budget participatif de la ville de Redon.

Confluences d'été

Dans le cadre des confluences d'été, les Incroyables comestibles ont organisé des balades urbaines et des expositions en partenariat avec Michel Leclerc..



Parc de Branféré

Comme chaque année, les incroyables comestibles ont noué un partenariat avec l'école Nicolas Hulot de Branféré et organisé des animations autour des légumineuses.

Inauguration d'un jardin des IC à Rieux

Un nouveau collectif incroyables comestibles s'est constitué avec le soutien du conseil de développement, le 12 octobre dernier à Rieux



LA RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

Collectif des Incroyables Comestibles



Création du **jardin du Thuet** en partenariat avec les APEA, sur un parking de la résidence entre la rue Thiers et la rue Notre Dame.

Partenariat avec la Médiathèque pour la pose d'un **récupérateur d'eaux de pluie**

Début de film par Mélanie François sur les **Incroyables Comestibles**

Rappel des 3 axes de travail :

1. Le jardinage dans l'espace public ouvert à tous les habitants comme acteurs de la transition écologique et sociétale, il y a 6 jardins en partenariat avec le ville de Redon ou REDON Agglomération ou la région, pour la zone fruit rouges au bord du canal
2. L'interconnaissance entre les habitants par la coopération et la création autour des jardins
3. La sensibilisation des habitants à être acteurs dans sa ville et à se réappropriier les espaces publics



10 réunions du collectif



Partariats : Redon Agglomération, Ville de Redon etc



200 heures bénévoles





LA CONTRIBUTION CITOYENNE

- **Le wiki de territoire**

Suite à un événement organisé en 2017, en partenariat avec les communes des Fougerets et Peillac, le Conseil de développement a mis en oeuvre un "wiki Pays de Redon". C'est un site collaboratif dédié aux habitants du territoire. On y trouve des cartes (des producteurs locaux, des arbres remarquables, des espaces jeux etc) mais aussi une foule d'information déposée par des contributeurs passionnés.

L'objectif : valoriser la contribution citoyenne par l'animation d'un réseau d'e-ambassadeurs.

ZOOM SUR LES ACTIONS

Des wiki-parties pour former de nouveaux contributeurs !

Les wiki-parties sont des temps d'animation destinés à faire connaître le wiki Pays de Redon et former de nouveaux contributeurs.

Plusieurs wiki-partie ont eu lieu sur le territoire :

Le 23 novembre 2019 à la médiathèque de Béganne

Le 15 octobre 2019 à la médiathèque de Rieux

Les 26 et 27 octobre 2019, Bogue d'Or à Redon

Les 11, 25 juillet et 8 et 22 août 2019, Maison Confluences, Redon, dans le cadre des confluences d'été.



Le 20 mars 2019

Festival Am'arts Solidaires à Redon

Le 23 février 2019

Au bar associatif, le Salon, Bains-sur-Oust

On parle du wiki

Le Conseil de développement a été invité à présenter le wiki de Redon, dans le cadre "engagement des territoires dans la Breizh Cop" organisé le 4 juillet 2019 à **St-Brieuc**.



Le Conseil de développement est intervenu le **04 novembre à Malville (44)** pour présenter le wiki Pays de Redon aux membres du Conseil de développement d'Estuaire et Sillon.

Le journal gratuit "Cactus" consacre un article sur le wiki Pays de Redon en janvier 2020



8 Cactus N° 31 **Agenda** 25 Janvier **Regards**

Un site web local fait pour (et par) vous

Vous êtes du genre à aller sur Internet dès que vous cherchez une information ? Ou vous aimez partager vos coups de cœur, vos découvertes locales ? Le « Wiki du Pays de Redon » est fait pour vous ! Ce site Internet recense déjà plein d'informations. Pierre-Yves, un des animateurs du collectif à la manoeuvre, nous en dit un peu plus.

Pierre-Yves, comment peux-tu définir le « Wiki du Pays de Redon » ?
C'est un site dédié au territoire du pays de Redon, fait par et pour les citoyens. Il est soutenu par le Conseil de développement du Pays de Redon mais ce n'est pas un site institutionnel.

Qu'y trouve-t-on ?
Plein d'informations ! Par exemple, on y trouve des cartes, comme la carte des espaces de jeux, celle des producteurs locaux, celle des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite ou encore celle des arbres remarquables. L'histoire de la carte des espaces de jeux résume bien notre fonctionnement collaboratif : une personne nouvellement arrivée sur le territoire se demandait où il y avait des espaces de jeux pour enfants. De cette curiosité, elle nous a contacté et nous a proposé de les recenser. Actuellement, 17

qui repéraient les pompes incendie et les défibrillateurs...

Le Wiki, c'est un vrai outil de démocratie participative !
Oui. Il se règle par l'usage qu'on en a et par les participants. Il devient aussi un outil de sciences citoyennes...

C'est à dire ?
À l'initiative de la Mutuelle des Pays de Vilaine, avec le Conseil de développement et l'appui de l'Agence régionale de Santé, l'opération Ambassa'Air se lance sur le pays de Redon. Il s'agit d'une campagne de mesure citoyenne de l'air. Les habitants sont invités à devenir contributeur volontaire et à installer chez eux, en extérieur, un micro-capteur fixe qui transmettra automatiquement et en continu la concentration en particules fines PM2,5, l'un des principaux polluants de l'air. Des

Pierre-Yves Hugnier

inscrit, vous pouvez modifier les contenus, créer de nouvelles pages. Si quelqu'un se sent perdu pour s'inscrire et commencer à contribuer, il faut venir à une "wiki partie". C'est plus sympa. On essaie de tourner dans le maximum de communes. Ça arrive que ces rencontres soient organisées avec les médiathèques. On peut aussi nous contacter pour organiser une dans sa commune.



10 rencontres du groupe "wiki"



Partenariat effectué avec : La fédé, les médiathèques du territoire, association le Salon, Redon Agglomération, Ville de Redon,



200 heures bénévoles

C'EST QUOI UN TERRITOIRE INTERMETROPOLITAIN ?



Le Pays de Redon se veut singulier pour de nombreuses raisons mais particulièrement celle liée à sa situation géographique au carrefour de deux aires métropolitaines majeures entre Rennes et Nantes.

Cette situation peut à la fois être un atout, permettant au Pays de Redon de tirer profit des dynamiques de développement associées, comme un inconvénient en faisant de lui un espace de périurbanisation non maîtrisée.

Ce sujet mérite d'être mieux défini en réfléchissant de manière différente aux caractéristiques (géographiques, économiques, sociales, politiques) du territoire qui ne peut plus se limiter à une comparaison entre urbain et rural.

Dans le cadre de cette saisine, le Conseil de développement s'est appuyé sur les compétences universitaires des étudiants du master 2 Aménagement, Collectivités territoriale de l'Université Rennes 2.

Le 30 avril 2019, les étudiants ont restitué leur travail mené depuis 6 mois avec le conseil de développement.

Les résultats de leurs travaux seront validés lors de l'AG de mars 2020.



8 rencontres avec le Conseil de développement



100 heures de bénévolat



Partenariat : Université Rennes 2

ORGANISATION DU DIALOGUE CITOYEN



L'organisation du dialogue citoyen sur le territoire de Redon Agglomération est un sujet majeur qui doit pouvoir être animé de manière efficiente. Les récentes expériences d'association des habitants sur des sujets du quotidien comme sur des projets d'aménagement à moyen et long terme démontrent de l'intérêt des habitants pour la chose publique quand il est fait le choix d'une méthode adaptée. Le dialogue citoyen ne peut toutefois se contenter d'une association au fil de l'eau sur des projets ponctuels. Il doit être animé au quotidien.

Une des premières missions du conseil de développement pourrait être de proposer une organisation du dialogue citoyen en s'appuyant sur des expériences réussies sur d'autres territoires, mais tout en faisant preuve d'originalité pour s'inscrire spécifiquement sur le Pays de Redon.

Dans le cadre de cette saisine, le conseil de développement a travaillé en partenariat avec le master Aménagement, Urbanisme, Diagnostic et Intervention sur les Territoires de l'Université Rennes 2.



Une charte du dialogue citoyen et une vidéo ont été réalisées et seront disponibles sur le site internet du conseil de développement en mars 2020.



8 rencontres avec le Conseil de développement



100 heures de bénévolat



Partenariat : Université Rennes 2

GRAND DEBAT NATIONAL



Les élus du territoire ont saisi le Conseil de développement de Redon Agglomération pour organiser 4 réunions d'initiatives locales dans le cadre du Grand débat national.

Le Conseil de développement a organisé et animé les 4 réunions d'initiatives locales à partir d'une animation participative organisée en Plénière puis en groupes de travail pour déterminer les priorités à engager.

La radio Canal B située à Rennes a invité le Conseil de développement lors d'une émission pour évoquer la mise en place des réunions d'initiatives locales.

Jeudi 28 février à 20h00 (Salle P. Glet) à St-Jean-la-Poterie

Vendredi 01 mars à 20h00 (Salle des fêtes, place Nord) à Guémené-Penfao

Vendredi 08 mars, 20h15 (Espace Albert Poulain), Pipriac

Mardi 12 mars à 20h30 (Salle des fêtes), Redon



+ de 200 personnes mobilisées



100 heures de bénévolat



4 synthèses réalisées, diffusées sur le site internet du
Conseil de développement



LES RESEAUX BRETONS ET LIGERIENS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT



Création du réseau 44 des Conseils de développement

Une quinzaine de Conseils de développement sont répartis sur toute la Loire-Atlantique avec à leur actif de nombreuses contributions adressées aux élus et acteurs socio-économiques du territoire et diverses initiatives à l'origine de projets innovants.

Fort de leurs expériences respectives, ces Conseils de développement échangent leurs pratiques depuis plusieurs années, et parfois même coopèrent. Tous très différents et pourtant tellement complémentaires, ils ont décidé de se donner une ambition commune en créant le Réseau 44 des Conseils de développement (association créée le 4 juin 2019).

Le Conseil de développement a nommé un référent : Hervé Ménager



Le réseau breton des Conseils de développement



Le Conseil de développement est adhérent au réseau breton des Conseils de développement.

Le réseau des conseils de développement bretons réunit près de 25 conseils de développement en Bretagne. C'est un lieu d'échanges entre les Conseils de développement et de mutualisation des bonnes pratiques. C'est aussi un rôle d'outillage collectif. Il permet, sur des questions partagées, de construire l'appareil conceptuel et méthodologique nécessaire pour agir.

Le réseau porte, auprès des partenaires, en particulier le Conseil régional la parole collective.

LA LOI "ENGAGEMENT ET PROXIMITE"

Les députés et sénateurs ont adopté définitivement le projet de loi Engagement et proximité les 18 et 19 décembre 2019, suite à un accord trouvé en commission mixte paritaire. Le texte entend faciliter la vie des maires, notamment dans les territoires ruraux, en revenant sur certains aspects de la loi NOTRe.

Dans le chapitre III, qui ambitionne de « simplifier le droit applicable aux élus locaux », le Ministère de la Cohésion des territoires et des collectivités locales en charge de la préparation du projet de loi a inscrit des dispositions qui concernent directement les Conseils de développement, en proposant de rendre leur mise en place facultative et de supprimer l'inscription de leurs missions dans la loi. Durant les débats parlementaires, les Conseils de développement ont fait l'objet de nombreux débats, durant l'examen de l'article 23 mais aussi au cours de l'examen de l'article 1er relatif aux relations entre les intercommunalités et les communes membres.

Le Conseil de développement de Redon Agglomération a organisé un temps d'échange en présence des députés, P.Molac, Y.Daniel et G.Le Bohec sur les conséquences de ces dispositions. Les CD présents ont reçu une bonne écoute et le soutien des Conseils de développement.

Le Sénat a décidé de supprimer le cadre juridique des Conseils de développement et l'Assemblée Nationale a choisi un compromis consistant à maintenir une obligation de mettre en place un Conseil de développement dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants et ouvrir la possibilité d'un Conseil de développement dans toutes les autres intercommunalités.



LE CD C'EST AUSSI...



Avis sur le projet de loi d'orientation des mobilités - mai 2019

Sur sollicitation du député Yves DANIEL, le Conseil de développement a rendu un avis sur le projet de loi d'orientation des mobilités. Ce projet de loi, avait pour ambition d'actualiser nos politiques de mobilité afin d'améliorer la mobilité au quotidien de tous les citoyens et dans tous les territoires, grâce à des solutions de transports plus efficaces, plus propres, plus accessibles. Le 06 mai, le conseil de développement a rendu ses observations dans l'optique d'une meilleure prise en compte des usages sur le territoire.

Participation à l'organisation du dialogue citoyen initié par le département 35 - mai 2019

Quel modèle de secours peut être imaginé pour demain ? C'est la question posée par le Département d'Ille-et-Vilaine aux breillien.ne.s. En effet, sans une réflexion collective pour sensibiliser chacun et chacune et trouver des solutions, le modèle de secours actuel ne pourra perdurer. Cette problématique dont s'est emparée le Département fait écho aujourd'hui à de nombreux éléments de vigilances des SDIS partout en France.

Intervention lors des assises citoyennes de la mer et du littoral à Brest - novembre 2019

Le Réseau des Conseils de développement breton a organisé les 2èmes assises citoyennes de la mer et du littoral le 12 novembre 2019 à Brest. Thème : De l'eau de nos rivières à l'océan, quelles actions locales ? Le Conseil de développement a proposé l'intervention de deux représentants de l'association locale "les hydrophiles".

Participation aux rencontres organisées par le CESER Bretagne - novembre 2019

Le Conseil de développement était présent à l'événement organisé par le CESER Bretagne "Vers un écosystème de l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne" le 22 novembre 2019.



LE CD EST ACTIF AUX COTES DES ACTEURS DU TERRITOIRE



Les Comités Uniques de Programmation

La coordination entre les différents fonds territorialisés – régionaux ou européens – est mise en œuvre au travers du Comité unique de programmation. Ce comité est chargé de mettre en œuvre la stratégie du territoire par la sélection de projets au titre de l'ITI FEDER et du Leader et de se prononcer sur les projets sollicitant les fonds territoriaux régionaux.

Le Conseil de développement a nommé les membres du collège privé au CUP, dans le respect de la diversité des secteurs représentés. Les membres siégeant au CUP ne représentent pas le CD.

Les COPIL Contrat départemental de territoire (35)

Le Contrat a été signé en avril 2019 autour d'enjeux prioritaires.

Le rôle des membres du COPIL :

- Etre associé lors de l'élaboration et tout au long de la vie du Contrat
- Emettre des avis et propositions sur les programmations du volet 2 (investissement opérations structurantes) et du volet 3 (animations –fonctionnement)

Le Conseil de développement siège :



COPIL Marketing territoire

COPIL Contrat Local de Santé

COPIL contrat de ruralité

Commission du projet éducatif local

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Comité de projet action coeur de ville

COPIL Confluences 2030



Restez informés des actualités du CD



Newsletters bi-mestrielles

Pour joindre le conseil de développement

 conseil.developpement@redon-agglomeration.bzh
07 87 41 76 88

Conseil de développement
3 Rue Charles Sillard
35600 Redon
www.cdredon.bzh